

**Rapport en matière de lutte contre le racisme, la haine et
la violence à caractère sexuel pour l'année 2025**
(du 1^{er} janvier au 31 décembre)

Présenté au Conseil de gouvernance le 28 janvier 2026

Contexte général

Au cours de l'année 2025, l'Université de l'Ontario français (UOF) a poursuivi de manière structurée la mise en place des services de droits de la personne et de soutien, avec des mandats liés aux droits de la personne, à la lutte contre le racisme, la haine et les discriminations, ainsi qu'à la prévention et à la gestion des situations de harcèlement et de violence, incluant la violence à caractère sexuel, visant l'ensemble de la communauté universitaire.

Cette approche intégrée s'inscrit dans les meilleures pratiques observées dans le secteur universitaire ontarien et vise à assurer un milieu d'apprentissage et de travail respectueux, sécuritaire, équitable et inclusif, tout en offrant des mécanismes clairs de prévention, de signalement, d'intervention et de soutien.

Exigences législatives et réglementaires

Les informations contenues dans le présent rapport se conforment aux exigences prévues par la Loi 132 de l'Ontario (2016), ou la *Loi sur le plan d'action contre la violence et le harcèlement sexuels*, et à l'article 17(7) de la *Loi sur le ministère de la Formation et des Collèges et Universités*, ainsi qu'aux exigences contenues dans la directive ministérielle des Collèges et Universités de septembre 2024 sur le racisme et la haine et dans la [politique de l'UOF contre le harcèlement, le racisme, la haine, la discrimination, la violence et la violence à caractère sexuel](#).

Plaintes et interventions en 2025

Plaintes signalées par des personnes étudiantes

Au cours de l'année 2025 :

- 3 plaintes formelles d'étudiantes et étudiants ont été traitées dans le cadre de processus officiels d'intervention ou d'enquête;
- 3 situations ont fait l'objet d'interventions informelles, notamment par des approches de conciliation ou de médiation;
- 10 rencontres ont été tenues avec les personnes concernées afin d'assurer l'écoute, l'analyse des situations et l'orientation vers des mesures appropriées;
- 2 demandes d'intervention ont été reçues, mais ne relevaient pas du mandat des services de droits de la personne et de soutien et ont été redirigées vers les instances appropriées;
- Aucune demande de soutien et d'information liée à la violence à caractère sexuel n'a été formulée par des personnes étudiantes ou employées;
- Aucun incident ou plainte formelle de violence à caractère sexuel n'a été déclaré.

Plaintes signalées par des membres du personnel ou du corps professoral

Au cours de l'année 2025 :

- Aucune plainte formelle impliquant des membres du personnel ou du corps professoral n'a été traitée dans le cadre des services de droits de la personne et de soutien.
- 3 situations ont fait l'objet d'interventions informelles traitées directement par les directions administratives concernées et le service des ressources humaines et développement des talents, telles que la médiation.
- Des échanges préventifs et des activités de sensibilisation ont toutefois été menés afin de renforcer les pratiques professionnelles et les mécanismes de prévention.

Nature des incidents

Lorsque pertinent et dans le respect de la confidentialité, les plaintes et les situations signalées ont été associées à des motifs protégés par le **Code des droits de la personne de l'Ontario**.

De façon générale, les plaintes et les situations signalées ont fait référence à des comportements pouvant s'apparenter à du sexisme ou à d'autres formes de discrimination fondées sur l'identité culturelle. Aucune information permettant d'identifier des personnes n'est divulguée dans le présent rapport.

Suivi et résultats

Les signalements ont été pris en charge rapidement à la suite de leur réception, conformément aux procédures institutionnelles en vigueur. Selon la nature et la complexité des situations, les interventions ont été complétées sur une période de quelques semaines.

Les mesures de soutien mises en place ont été principalement de nature préventive, éducative et organisationnelle, privilégiant une approche proportionnelle, non punitive lorsque appropriée, et centrée sur la correction des comportements et la prévention de récidive.

Aucune mesure disciplinaire formelle ni intervention des forces de l'ordre n'a été requise au cours de la période visée.

Prévention, sensibilisation et formation

En complément des interventions liées aux plaintes, l'UOF a déployé plusieurs initiatives de prévention et de sensibilisation visant à renforcer les connaissances et les compétences de la communauté universitaire :

- Atelier juridique en collaboration avec CLEO (Community Legal Education Ontario/Éducation juridique communautaire Ontario), portant sur les droits de la personne, les mécanismes de recours et les ressources communautaires;
- Atelier d'introduction à la violence basée sur le genre, offert en collaboration avec ACHÈV (un organisme communautaire à but non lucratif qui offre des services d'emploi, de jeunesse et de nouveaux arrivants), visant à mieux comprendre les différentes formes de violence et les ressources de soutien disponibles;
- Atelier FrancoQueer – Les bases pour comprendre la diversité affective, sexuelle et de genre, favorisant une meilleure compréhension des réalités 2SLGBTQIA+ et des pratiques inclusives;

- Présentation de sensibilisation en collaboration avec le Service de police de Toronto, portant sur les comportements attendus, la prévention des incidents et les bonnes pratiques;
- Formation sur la violence et le harcèlement au travail à l'intention des membres du personnel de l'UOF, offerte systématiquement à chaque personne, comportant les définitions de la violence et du harcèlement dans le contexte du milieu de travail en Ontario et donnant au personnel et à l'employeur un plan d'action à suivre pour gérer les situations de violence ou de harcèlement en milieu de travail.

Par ailleurs, plusieurs communications ont été partagées avec les membres du personnel et du corps étudiant afin de présenter et d'expliquer les services de droits de la personne et de soutien offerts par l'UOF et de recueillir leurs préoccupations. Ces échanges ont permis de mieux cibler les besoins et d'améliorer la communication institutionnelle.

Renforcement des capacités institutionnelles

Au cours de l'année 2025, l'UOF a également mis en place des actions structurantes visant à renforcer sa capacité institutionnelle à prévenir et à gérer les situations de racisme, de haine et de violence à caractère sexuel :

- **Formation de certains employés et employées sur la gestion de cas**, incluant l'accueil des divulgations, l'orientation vers les ressources appropriées et les principes d'intervention sensibles aux traumatismes;
- **Participation à la formation *The Osgoode Intensive Guide to Responding to Campus Sexual Violence***, offerte par **CACUSS (Canadian Association of College and University Student Services)** et **Osgoode Hall Law School**, afin d'aligner les pratiques institutionnelles avec les standards juridiques et sectoriels;
- **Acquisition et implantation de la plateforme centralisée [RE ES](#)**, facilitant le signalement, le suivi des situations et la production de données institutionnelles;
- **Création et adoption d'une [politique institutionnelle intégrée](#)** portant sur le harcèlement, le racisme, la haine, la discrimination, la violence et la violence à caractère sexuel, accompagnée de procédures claires et harmonisées.

Engagement continu

L'Université de l'Ontario français réaffirme son engagement à créer un milieu d'apprentissage et de travail sécuritaire, inclusif et respectueux et à poursuivre et à renforcer ses actions en matière de lutte contre le racisme, la haine et la violence à caractère sexuel par une approche intégrée, cohérente et évolutive, axée sur :

- La prévention et la formation continue;
- L'accessibilité des mécanismes de signalement;
- Des interventions rapides, équitables et respectueuses;
- Le dialogue et la collaboration avec les partenaires internes et externes.

Ces actions contribuent à consolider un climat universitaire fondé sur le respect, la dignité et la responsabilité collective.

Pour plus de renseignements, veuillez contacter les services de droits de la personne et de soutien à l'adresse courriel suivant : respect@uontario.ca

